

Derreumaux, Paul

Research Report

Les conditions de l'émergence en Afrique: Investir, Inciter, Innover, Inclure

FERDI Note brève, No. B113

Provided in Cooperation with:

Fondation pour les études et recherches sur le développement international (FERDI), Clermont-Ferrand

Suggested Citation: Derreumaux, Paul (2015) : Les conditions de l'émergence en Afrique: Investir, Inciter, Innover, Inclure, FERDI Note brève, No. B113, Fondation pour les études et recherches sur le développement international (FERDI), Clermont-Ferrand

This Version is available at:

<https://hdl.handle.net/10419/269715>

Standard-Nutzungsbedingungen:

Die Dokumente auf EconStor dürfen zu eigenen wissenschaftlichen Zwecken und zum Privatgebrauch gespeichert und kopiert werden.

Sie dürfen die Dokumente nicht für öffentliche oder kommerzielle Zwecke vervielfältigen, öffentlich ausstellen, öffentlich zugänglich machen, vertreiben oder anderweitig nutzen.

Sofern die Verfasser die Dokumente unter Open-Content-Lizenzen (insbesondere CC-Lizenzen) zur Verfügung gestellt haben sollten, gelten abweichend von diesen Nutzungsbedingungen die in der dort genannten Lizenz gewährten Nutzungsrechte.

Terms of use:

Documents in EconStor may be saved and copied for your personal and scholarly purposes.

You are not to copy documents for public or commercial purposes, to exhibit the documents publicly, to make them publicly available on the internet, or to distribute or otherwise use the documents in public.

If the documents have been made available under an Open Content Licence (especially Creative Commons Licences), you may exercise further usage rights as specified in the indicated licence.

Les conditions de l'émergence en Afrique: Investir, Inciter, Innover, Inclure

PAUL DERREUMAUX

 PAUL DERREUMAUX a été Président Directeur Général du Groupe Bank of Africa depuis sa création jusqu'en janvier 2011. Il reste à ce jour administrateur du holding et administrateur ou président de plusieurs filiales géographiques des BOA.

Les années 2000/2010 ont marqué le retournement progressif de l'appréciation portée de l'extérieur sur le continent africain et l'arrivée d'un afro-optimisme. Cette analyse s'est trouvée globalement confirmée ces dernières années, en dépit des crises sanitaires et terroristes qui frappent une partie de l'Afrique, et des dirigeants africains de plus en plus nombreux aspirent eux-mêmes ouvertement à l'émergence économique. L'analyse des conditions de l'émergence en Afrique montre toutefois leur complexité, et les obstacles qui perdurent risquent de limiter le nombre de ceux qui atteindront cet objectif.

LA FERDI EST UNE FONDATION RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE.
ELLE MET EN ŒUVRE AVEC L'IDDRI L'INITIATIVE POUR LE DÉVELOPPEMENT ET LA GOUVERNANCE MONDIALE (IDGM).
ELLE COORDONNE LE LABEX IDGM+ QUI L'ASSOCIE AU CERDI ET À L'IDDRI. CETTE PUBLICATION A BÉNÉFICIÉ D'UNE AIDE DE L'ÉTAT FRANÇAIS
GÉRÉE PAR L'ANR AU TITRE DU PROGRAMME « INVESTISSEMENTS D'AVENIR » PORTANT LA RÉFÉRENCE « ANR-10-LABX-14-01 »

En 20 ans, trois améliorations notables ont été enregistrées en Afrique, surtout subsaharienne.

La première est bien sûr **le retour de la croissance**. Après les années 1975/1995 très difficiles, l'augmentation retrouvée du Produit Intérieur Brut (PIB) a été permanente, étendue à la quasi-totalité des pays, globalement significative puisque de l'ordre de 5% par an, et presque toujours supérieure à la moyenne mondiale. Le revenu par tête, en recul de 16% entre 1975 et 1995, a ainsi retrouvé son niveau antérieur en 2006 et progressé depuis lors de 15%. Signe encourageant, cette hausse du PIB s'affiche même résistante à la crise internationale, puisque les dernières prévisions l'annoncent supérieure à 5% pour 2015, voire proche de 7%, et donc de la croissance chinoise, pour l'Afrique de l'Ouest francophone. Cette progression **s'est édifiée en bonne partie sur quatre bases spécifiques** : le « boom » de l'exploitation des ressources minières et pétrolières ; le dynamisme exceptionnel d'un secteur bancaire profondément renouvelé dans sa composition et sa stratégie ; la révolution du téléphone mobile ; l'accélération donnée à la construction des infrastructures durant la période récente. Deux derniers éléments ont également tenu une place notable : la poussée de la production agricole vivrière stimulée par le rapide accroissement démographique ; la forte montée en puissance d'un secteur informel grâce aux mesures de libéralisation de nombreuses activités et aux possibilités offertes par le renforcement des grands secteurs évoqués ci-avant. Un constat essentiel est que tous ces secteurs sont peu dépendants de l'État ou relèvent de régulations particulières, voire plurinationales, qui les protègent des environnements nationaux : ils apparaissent donc relativement « offshore ». Pour les quatre premiers secteurs, on notera aussi que les acteurs sont le plus souvent des groupes privés de grande taille, souvent étrangers, en situation

au moins oligopolistique et, s'ils ne sont pas tournés vers l'extérieur comme les mines, relèvent surtout des services.

Un autre acquis des quinze années écoulées est la **large diversification des sources de financements**. L'appui financier à l'Afrique était resté longtemps dominé par les grandes institutions multilatérales et bilatérales d'appui au développement et par les interventions étatiques des Partenaires traditionnels du continent. De nouveaux intervenants étaient apparus successivement avec les institutions africaines régionales comme la Banque Africaine de Développement (BAD), puis, après les chocs pétroliers des années 1970, la Banque Islamique de Développement (BID) et d'autres institutions du Moyen-Orient.. Une nouvelle étape majeure de diversification a commencé par **l'arrivée en force sur ce marché des puissances émergentes** : Chine, mais aussi Inde, Malaisie, Brésil, Turquie, Singapour,.. Celles-ci ont financé à la fois d'importants projets dans les secteurs qui intéressaient leurs économies, mais aussi des flux commerciaux devenus majoritaires dans les échanges entre l'Afrique et le reste du monde.

Les Investissements Directs Etrangers (IDE) ont quintuplé entre 2000 et 2013.

Les grandes entreprises internationales, puis, de façon plus récente, les Fonds d'investissement se sont joints à ce mouvement. Sous l'action combinée de ces divers acteurs, les Investissements Directs Etrangers (IDE) ont quintuplé entre 2000 et 2013 pour avoisiner à cette date 60 milliards de dollars US et plus de 4% des IDE mondiaux. Les dernières statistiques confirment ces tendances croissantes, mais aussi le maintien d'une forte concentration de ces IDE sur quelques pays et un éventail de cibles qui s'inscrivent pour l'essentiel dans les quatre secteurs structurés cités ci-avant. Enfin, cette diversification des sources de financements s'est

étendue récemment aux marchés financiers locaux et internationaux de capitaux. La mise en concurrence possible de ces intervenants accroît donc en principe le degré de liberté des emprunteurs et adoucit les conditions qui peuvent leur être offertes.

Le dernier acquis est en fait celui qui a facilité l'obtention des deux autres. Il a trait à l'amélioration des équilibres macro-économiques des pays d'Afrique subsaharienne. La phase douloureuse des Plans d'Ajustement Structurel (PAS) dans les années 1990 a été à son origine : les coupes sombres effectuées dans les dépenses des Etats, les privatisations, la dévaluation du FCFA pour les pays d'Afrique francophone, ont permis en particulier de réduire les déficits budgétaires et de rééquilibrer les balances commerciales. La contrepartie de ces sacrifices a été une restructuration puis un effacement majeur de la dette publique extérieure. De 1996 à ce jour, 30 pays africains ont bénéficié de cette Initiative pour les Pays Pauvres Très Endettés (PPTTE) : environ 80% de leur dette existante a été supprimée et leur taux d'endettement public a été ramené le plus souvent en deçà des 40%. Parallèlement à cet assainissement, beaucoup d'Etats ont aussi introduit de premières mesures de libéralisation des activités, d'encouragement du secteur privé et d'allègement de divers impôts. Ce nouveau cadre plus rationnel a rendu un début de confiance aux investisseurs, nationaux comme étrangers, et favorisé les croissances sectorielles précitées.

La pérennité et la profondeur de ces améliorations conduisent depuis peu beaucoup d'analystes et de dirigeants africains à considérer que l'étape suivante, logique et proche, est celle de l'entrée dans la catégorie des Etats appelés « émergents ». L'assimilation est d'autant plus aisée que ce terme recouvre des situations variées et ne connaît pas de définition précise. Faut-il apprécier ce critère par comparaison à d'autres

pays et lesquels? Doit-on ne considérer que des aspects économiques ou aussi institutionnels ? Pour conserver à ce terme toute sa valeur, il semble souhaitable de lui accoler des exigences élevées, et en particulier les trois suivantes : une forte augmentation du plus grand nombre possible d'indicateurs ; une transformation concomitante des structures économiques et sociales ; la pérennité des changements notés. Sur cette base, **l'émergence économique devrait reposer sur l'édification de quatre piliers.**

Des investissements plus diversifiés pour une croissance solide

L'un est **économique**. En raison de son retard multiforme vis-à-vis de tous les continents, l'Afrique doit croître encore plus vite sur une longue période et, pour cela, consentir un effort d'investissement encore très supérieur à celui qu'elle réalise depuis une décennie. A titre de comparaison, le taux de Formation Brute de Capital Fixe (FBCF) moyen y est actuellement de l'ordre de 20% alors qu'il lui faudrait être durablement supérieur à 30% et qu'il dépassait même 40% au plus fort de la croissance chinoise. C'est d'ailleurs ce dernier ordre de grandeur que visent les Plans de Développement récemment établis par certains pays. Or la matière existe largement. Certes, des données exogènes majeures, comme le ralentissement de la croissance dans les pays grands importateurs de matières premières, risquent de ralentir les investissements dans le névralgique secteur minier. En revanche, dans des domaines déjà en forte expansion comme les banques et les télécommunications, le jeu combiné d'une concurrence acharnée entre grands groupes, des progrès technologiques, des besoins encore non satisfaits de la clientèle et d'une excellente rentabilité des entreprises concernées laissent ouvert un large champ de progression. **Pour les infrastructures, il est maintenant couramment admis que l'Afrique**

a besoin pour sa mise à jour d'investissements annuels de l'ordre de 90 milliards de dollars par an et qu'elle n'en réalise pour l'instant qu'environ 50.

Il est cependant surtout essentiel que ces investissements soient davantage diversifiés pour que la future croissance s'établisse sur des bases plus larges. En matière d'énergie par exemple, le taux de réalisation est jusqu'ici plus modeste alors que beaucoup de pays souffrent de pénuries aiguës qui pénalisent lourdement le fonctionnement entier des pays concernés. Même si les chantiers se multiplient – centrales à gaz de Côte d'Ivoire, barrage hydroélectrique de Kandadji au Niger, centrale éolienne au Kenya, fortes augmentations des puissances de production au Nigéria ou en Afrique de l'Est –, une accélération est indispensable. Mais l'intensification doit encore plus viser l'agriculture et l'industrie, encore trop peu concernées. **Ici, l'approche des Chaines de Valeurs Régionales semble actuellement la plus porteuse.** La Côte d'Ivoire s'efforce actuellement de la concrétiser pour le cacao : premier producteur mondial de ce bien, le pays développe l'implantation d'installations industrielles qui réaliseront dans le pays les étapes successives de la transformation de cette matière première, visant à la fois ajout de valeur et création d'emplois. Les exemples pourraient se multiplier. D'autres domaines, comme celui de l'habitat, auraient aussi besoin d'investissements massifs et apporteraient des emplois en grand nombre : malgré des exemples réussis, tels celui du Maroc, ce gisement de croissance reste souvent pour l'instant à exploiter. La mise en œuvre intensive de ces potentialités requiert des investissements de taille unitaire fort variée, allant des grands projets dits « structurants » aux opérations plus modestes d'entreprises nationales. Tous sont nécessaires pour que les activités nouvelles de production prennent le pas sur celles des services et qu'un « trend » de 8% de hausse annuelle du PIB sur une période

décennale puisse enfin être considéré comme une cible minimale.

Une planification globale pour hiérarchiser les priorités

La construction d'un solide **pilier politique** peut faciliter cet objectif. Les Etats ont en effet une responsabilité éminente, qui s'exerce au moins à quatre niveaux. Le premier est la capacité des Autorités à définir, au milieu des urgences de toutes sortes qui les assaillent, une vision cohérente et mobilisatrice de l'avenir à long terme du pays et de ses habitants. Seule une planification globale permet cette hiérarchisation des priorités et une facilitation de leur mise en œuvre. C'est pourquoi un nombre croissant de pays, de l'Égypte à la Tanzanie en passant par la Côte d'Ivoire, se sont remis à construire des plans à moyen terme. Certains y ajoutent une réflexion prospective à long terme, comme le Togo pour 2030 ou le Niger pour 2035. Le second est la mobilisation maximale de ressources financières pour les investissements à réaliser. Cet effort doit être d'abord tourné vers **une augmentation des ressources budgétaires.** Les taux de pression fiscale restent souvent inférieurs aux objectifs fixés, pourtant encore modestes, et bien sûr très insuffisants par rapport aux ambitions d'investissement. Leur hausse exige à la fois un élargissement efficient de l'assiette des principaux impôts et une meilleure efficacité des recouvrements. **L'injustice nourrissant l'inefficacité, des pans entiers demeurent souvent hors d'atteinte, comme le foncier et l'immobilier, ou mal exploités comme les ressources minières, tandis que la fraude est presque un sport national.** La recherche organisée de dons et d'emprunts extérieurs doit suivre à due proportion, facilitée par la multiplication des sources de financements. Elle impose en revanche que l'administration soit en mesure d'utiliser avec diligence et efficacité les financements identifiés, ce qui suppose souvent

de profondes réformes non encore entreprises. Le troisième niveau est l'instauration d'un cadre d'ensemble favorable au fonctionnement et au développement des entreprises et des activités.

En 2013, 2 pays seulement figurent parmi les 50 pays les mieux classés et 38 parmi les 80 derniers de l'indicateur « Doing Business »

L'indicateur « Doing Business », que les gouvernements guettent avec attention, montre que les améliorations constatées sont réelles et en nombre croissant. Elles n'ont toutefois pas remis en cause jusqu'ici la mauvaise position d'ensemble du continent : **en 2013, 2 pays seulement figurent parmi les 50 pays les mieux classés et 38 parmi les 80 derniers.** L'impact du retard est surtout pénalisant pour les petites et moyennes entreprises, donc d'abord nationales, et celles-ci ne sont en conséquence incitées ni à investir ni à entrer dans les circuits formels. Le dernier aspect est le développement des coopérations régionales. Il peut s'agir d'abord de coordonner à une échelle régionale des investissements ou des sujets qui gagnent ainsi en efficacité grâce à cette approche commune. L'ambition peut être plus forte pour installer un espace régional porteur de projets communs et d'une bonne convergence des politiques économiques. Dans tous les cas, cette coopération doit s'intensifier. Elle est en effet pour les Etats le seul moyen de réaliser des projets touchant plusieurs pays ou dont les coûts dépassent les possibilités financières d'une nation. Au plan économique, les entreprises sont d'ailleurs les premières à profiter des opportunités offertes par les Unions régionales et à pousser au renforcement de celles-ci. Les grands investisseurs, en particulier, sont plus faciles à attirer lorsqu'existent un vaste marché unique, des conditions efficaces pour l'atteindre dans sa totalité et des modalités harmonisées d'investissement dans toute la zone. Ce changement est sans doute une

exigence sine qua non pour que démarre enfin l'industrialisation de l'Afrique sur une plus grande échelle. La mise en place fin 2014 d'un Tarif Extérieur Commun (TEC) dans les 14 pays de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) illustre les possibilités concrètes offertes par cette voie.

Le combat pour l'émergence doit pouvoir compter sur un troisième pilier : celui du **progrès des technologies et des méthodes.** A de rares exceptions près, l'Afrique demeure jusqu'ici le territoire sur lequel l'innovation est le moins présente. Le cas du « téléphone mobile prépayé » a pourtant prouvé la réceptivité du continent à une nouveauté qui comblait parfaitement ses handicaps – difficultés de communication, modestie des moyens financiers – et sa capacité dans ce cas à prendre le rôle de leader mondial. De nouvelles avancées peuvent d'ailleurs être réalisées dans ce secteur grâce au « mobile banking », à l'utilisation croissante de l'internet par ce canal et à la récente disponibilité d'appareils de dernière génération à coûts modérés – les « smartphones » à moins de 100 dollars US-. Quelques secteurs vitaux ont besoin de ce changement d'approche. En agriculture par exemple, la lenteur des changements de méthodes culturales et d'outils de production maintient sur beaucoup de spéculations des rendements parmi les plus faibles du monde, multiplie les pertes tout au long des processus de production, de transport et de commercialisation. Les changements sont possibles, comme en témoigne, parmi d'autres, le cas de l'Ethiopie, dès lors qu'une ferme volonté existe et que les transformations structurelles profitent au plus grand nombre. Pour l'énergie, l'Afrique, outre qu'elle est le continent le plus déficitaire en production, est aussi la moins avancée pour l'utilisation des énergies renouvelables. Des initiatives récentes montrent pourtant l'importance des possibilités de transformation. Pour l'énergie solaire, le Maroc poursuit méthodiquement son Plan « Maroc

Vert » tandis que les grandes fermes solaires apparaissent en Afrique du Sud et au Ghana. La Côte d'Ivoire prépare également la plus grande unité africaine de biomasse. Les innovations peuvent aussi être commerciales telle, dans la grande distribution, une meilleure adaptation des produits aux capacités financières limitées des ménages. La finance offre enfin de nouvelles possibilités. Les « Partenariats Public-Privé », qui allègent considérablement les charges des Etats dans un premier temps, ont commencé pour des investissements de grande ampleur : centrales électriques, aéroports, chemin de fer. La réalisation récente selon cette formule du 3ème pont à Abidjan en Côte d'Ivoire a été exemplaire par sa durée tandis que les effets induits semblent à la hauteur des attentes. La finance islamique commence à apparaître, apportant des possibilités de nouveaux montages financiers. A l'autre bout de la chaîne, des sociétés de capital-risque locales dédiées à des petites entreprises devraient faciliter l'apport de fonds propres par les entreprises modestes.

Le dernier pilier relève de **l'aspect social**. La croissance réalisée a été jusqu'ici insuffisamment partagée et une meilleure répartition de ses profits est indispensable pour que se poursuivent et se renforcent les efforts engagés. L'atteinte très partielle en 2015 des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) illustre à nouveau la position défavorable de l'Afrique sur ce plan. En moyenne, le taux de pauvreté absolue dépasse 40% sur le continent, bien supérieur à celui de l'Asie. En matière d'éducation, d'accès à l'eau potable, de protection sanitaire, les objectifs ne sont pas non plus atteints. Toutes les actions menées sont notamment pénalisées par la vive poussée de la croissance démographique qui augmente les besoins plus qu'en aucun autre point du globe. Face à ces difficultés, quelques directions paraissent devoir être privilégiées. La première s'adresse à tous et doit viser le renforcement d'une éducation et

d'une formation professionnelle préparant au mieux à l'obtention d'un emploi. **Plus de 65% des actifs en Afrique ne disposent encore d'aucune éducation** et, si la situation s'améliore rapidement chez les jeunes, les données quantitatives et qualitatives restent alarmantes, surtout en Afrique francophone. Ici encore, les solutions innovantes seront à privilégier, en particulier en associant au maximum la formation et la création d'un emploi, d'une part, et en faisant appel au financement privé, d'autre part. Les actions de Responsabilité Sociale et Environnementale (RES) des grandes entreprises pourraient constituer une composante notable de tels dispositifs. Une deuxième piste vise les populations les plus fragiles et pourrait consister à multiplier les actions en faveur des zones rurales, qui rassemblent en moyenne encore plus de 60% des populations. Outre les appuis spécifiques en faveur d'une agriculture plus productive, il faudrait créer des pôles régionaux de développement suffisamment attractifs. Ceci implique le développement d'activités liées ou non à l'agriculture, l'encouragement aux emplois locaux, une décentralisation administrative dotée de moyens financiers adéquats, le développement en conséquence des moyens de communication, la création d'infrastructures de bases pour la santé et l'éducation. La création du pôle de développement agricole de Bagré au Burkina Faso relève de cette stratégie et semble prometteur. Ces initiatives offriront en outre l'avantage de ralentir la croissance excessive des capitales et d'obtenir un aménagement plus équilibré des territoires nationaux. En troisième lieu, la mise en œuvre par les Etats de protections sociales minimales sera aussi un facteur décisif d'inclusion. Pour les plus pauvres, elle réduirait la probabilité de situation de déséquilibre extrême, et favoriserait donc une épargne minimale. Les classes moyennes, sur lesquelles se fondent tant d'espoirs, pourraient accroître la partie discrétionnaire de leur consommation face aux besoins de base et donc soutenir la croissance comme prévu.

Il est hélas peu probable que tous ces piliers se construisent au même rythme. Les obstacles sont en effet nombreux pour chacun d'eux, et variables selon les pays. Il peut s'agir d'obstacles structurels. Ainsi tous les Etats ne possèdent pas les mêmes atouts naturels, géographiques ou historiques. Certains arbitrages peuvent aussi s'opérer pour des raisons déterminantes mais étrangères au raisonnement économique: **vaut-il mieux héberger une Coupe du Monde de football ou investir à due concurrence dans des routes?** Les principaux bailleurs de fonds ne sont pas toujours sensibles aux besoins économiques prioritaires pour les populations des pays bénéficiaires. Il peut aussi s'agir d'**obstacles comportementaux**. Les nations les plus fragiles sont organisées selon des relations sociales peu efficaces pour le développement économique mais comportant leur propre rationalité et donc très difficiles à modifier. Dans les zones rurales africaines, l'élasticité de la pauvreté par rapport à la croissance économique est faible, mais **les résistances aux changements sont fortes.**

De nouveaux obstacles peuvent également apparaître. Ainsi le terrorisme entraîne pour les Etats et les entreprises des coûts supplémentaires, accroît les difficultés des populations fragiles et peut ralentir les incitations à investir. De même les modifications climatiques dues aux activités humaines, que subit de plein fouet l'Afrique sans en avoir été responsable, génèrent des surcoûts, perturbent des écosystèmes déjà fragiles et dégradent encore la situation des plus démunis. Surtout, la poussée démographique inédite que connaît l'Afrique subsaharienne pourrait contrecarrer fortement les résultats positifs attendus. Sur le continent, Afrique du Nord et australe mise à part, les indices de fécondité restent à des niveaux compris pour l'essentiel entre 5 et 6 – avec des maximaux supérieurs à 7 – , contre 2,5 pour la moyenne mondiale. **Ils devraient entraîner une augmentation de population de 1,2 milliard**

entre 2013 et 2050, soit plus du doublement. Il en résulterait trois principales difficultés : un besoin d'infrastructures d'éducation, de santé, administratives encore plus lourd et requérant des financements additionnels à ceux déjà programmés; une intensification des contraintes urbanistiques et sanitaires dans toutes les capitales où se concentre une bonne part de la population croissante; surtout une augmentation du nombre d'actifs qu'il pourrait être impossible d'absorber par les marchés nationaux du travail. Même avec des hypothèses très favorables de croissance et d'ouverture de postes de travail, ce dernier déséquilibre ne devrait pouvoir être résorbé que par une augmentation des mouvements migratoires, à l'intérieur de l'Afrique comme vers l'extérieur de celle-ci. L'actualité dramatique nous montre la gravité des problèmes engendrés par de tels mouvements s'ils ne sont pas suffisamment maîtrisés.

En ce début 2015, quelques pays ou régions paraissent disposer d'atouts pour évoluer rapidement vers un nouveau seuil de développement.

L'île Maurice et **l'Afrique du Sud** font déjà partie de ce groupe des émergents. Leurs économies diversifiées, leur revenu par habitant, leur rayonnement justifient cette position

Derrière, **le Maroc** est sans doute l'un des mieux placés. La qualité de sa stratégie de développement et la rigueur de sa mise en oeuvre, la puissance de ses groupes industriels et de services, sa classe moyenne consistante, sa politique économique offensive en Afrique francophone, sa proximité conjointe de l'Europe et du Moyen-Orient sont des atouts essentiels.

Le Nigéria est aussi un candidat évident à l'émergence. Sa puissance globale, la rapidité de sa croissance, la diversité de son appareil économique, l'évolution apparemment

satisfaisante de sa maturité politique devraient lui permettre de franchir le pas s'il maîtrise ses risques sécuritaires et les complications provoquées par sa poussée démographique.

Après ces favoris peut sans doute se ranger l'**East African Community (EAC)**. Celle-ci bénéficie d'abord de l'effet d'entraînement qu'exerce **le Kenya**. Ce pays a pour principaux atouts la taille de son appareil industriel, la qualité de ses ressources humaines, la sophistication de son système financier, l'importance de sa population. Le potentiel global de l'EAC, qui compte aussi notamment les deux nations dynamiques que sont **le Rwanda** et **la Tanzanie**, et la volonté affichée d'un renforcement de l'Union par les Autorités des cinq pays membres pourraient compenser les faiblesses individuelles et faire de cette partie du continent l'une des plus prometteuses. Une coopération de l'EAC avec deux pays voisins au grand potentiel, **le Mozambique** et **la Zambie**, compléterait ce panorama optimiste.

A l'Ouest, les performances récentes de la Côte d'Ivoire s'appuient sur divers atouts: la force exceptionnelle de son agriculture, une bonne base industrielle, des acquis solides en termes d'infrastructures qu'elle s'efforce actuellement de consolider, sa place de « locomotive » dans l'Union Régionale fortement structurée qu'est l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA). La conjonction des tendances ivoiriennes de l'heure et d'un renforcement de l'intégration au sein de l'UEMOA pourrait surmonter les fragilités individuelles des membres de l'Union et faire basculer celle-ci vers une zone d'émergence. Le Ghana pourrait alors utiliser ses propres avantages et confirmer une position d'outsider en accroissant avec pertinence ses relations avec l'UEMOA.

Nos quatre piliers d'émergence pourraient donc se résumer à quatre consignes :

investir, inciter, innover et inclure. Deux d'entre elles au moins relèvent avant tout de la sphère politique. Celle-ci tiendra donc un rôle de plus en plus crucial pour que le développement économique et social s'installe de manière « on-shore » sur le continent, c'est-à-dire profite au plus grand nombre et s'inscrive dans la durée. A la différence de la décennie précédente, l'Afrique, surtout subsaharienne, devrait être de moins en moins considérée comme un bloc homogène et analysée en tant que telle, au fur et à mesure que les piliers évoqués s'édifieront à une vitesse et une solidité variables. L'Afrique laissera ainsi la place aux Etats africains, et parfois à leurs regroupements en régions économiques si celles-ci sont assez consistantes. Seuls certains territoires du continent accèderaient alors au statut de « zones émergentes » dans les deux prochaines décennies. Les autres pays risqueraient d'évoluer entre une fragilité croissante, s'ils sont trop isolés, et une progression plus lente et incertaine, s'ils restent intégrés dans une zone globalement soutenue par un ou deux pays figurant parmi les leaders. **L'avenir nous dira si la sagesse et la solidarité l'emportent pour faire évoluer l'Afrique dans la meilleure de ces deux directions.**



Contact

www.ferdi.fr

contact@ferdi.fr

+33 (0)4 73 17 75 30

n° ISSN : 2275-5055